



S'Hommerter Blàtt

Bulletin municipal de **HOMMERT** - Décembre 2025



2025 s'achève et, comme elle, mon mandat de maire prendra fin en mars prochain.



Comme vous le savez déjà, j'ai choisi de passer le relais en toute sérénité afin de laisser la place à de nouvelles énergies et à de nouvelles idées. Ce mandat se termine avec la satisfaction d'avoir accompli de belles choses pour Hommert et j'espère sincèrement laisser une empreinte positive dans notre village. J'ai eu beaucoup de plaisir à gérer notre commune pendant ces 18 années, toujours entouré d'une équipe motivée, d'adjoints et d'une adjointe fidèle et assidue. Ce dernier mandat a été assurément le plus difficile, car se relever après la perte de Thierry, mon ami et bras droit, fut une épreuve, et le départ de Serge le mois dernier, ami et conseiller fidèle depuis 2001, a également été un choc.

Durant mes différents mandats, j'ai eu la chance d'être accompagné par des personnes impliquées, travailleuses, loyales et dévouées. Je remercie de tout cœur mes adjoints, mes conseillers et tout particulièrement le personnel com-

munal pour leur collaboration et leur disponibilité. Une mention spéciale revient à Jacqueline, qui a œuvré dans l'ombre pendant 22 ans sans jamais rechercher félicitations, ni récompenses. Elle a pris soin de Hommert par son travail, présente sur tous les fronts et à mes côtés dans les moments difficiles. MERCI à elle. Dorénavant, nous allons nous consacrer à notre famille.

En cette fin d'année, ont été réalisés divers chantiers, à savoir :

- la pose des panneaux photovoltaïques sur le toit du foyer.
- la sécurité des abords de la route près de l'ancienne mairie en créant un trottoir, une signalétique de priorité à droite et un passage piéton.

La réfection de la façade de la mairie est achevée, et les trois autres pans, beaucoup moins abîmés, seront prochainement peints par Eddy et quelques bénévoles.

De nombreux travaux restent envisagés pour l'avenir, comme la création de trottoirs rue de la Guinguette ou la réfection des vestiaires au foyer. Ces projets seront du ressort de la prochaine équipe municipale à laquelle je souhaite le



REIBEL Jean-Jacques
Maire de Hommert

meilleur. Je ne peux que leur conseiller de toujours œuvrer dans le sens de l'intérêt général et non dans celui de l'intérêt particulier. Ceci a été le fil conducteur qui a guidé tous mes mandats.

A l'aube de cette nouvelle année, je vous souhaite à toutes et à tous une vie belle et paisible. Que chaque jour vous apporte santé, joie et sérénité.

Que vos proches soient une source constante de force et de bonheur.

Puissiez-vous trouver dans les petites choses du quotidien de grandes raisons de sourire.

Bonne année !



REIBEL Jean-Jacques
Maire de Hommert

*M. le Maire, Jean-Jacques Reibel
ainsi que l'ensemble des adjoints,
conseillers municipaux et ouvriers communaux,
vous souhaitent une **BONNE ANNÉE 2026 !***



Serge s'en est allé

Conseiller municipal depuis 2001, Serge Holtz a toujours été présent lorsqu'il s'agissait de s'investir et de travailler pour l'intérêt général.

Son dévouement laissera une marque indélébile dans notre collectivité : la restauration de l'ancienne pompe des sapeurs-pompiers, rue du Stade, ainsi que la récupération et le montage du mécanisme de l'horloge de l'église, exposée à la mairie. Deux exemples de la minutie et du savoir-faire dont il faisait preuve.

Nous retiendrons de Serge sa nature simple et discrète, son efficacité et sa gentillesse. C'était un amoureux invétéré de la nature et du bois.

Ton amitié et ton sourire nous manquent déjà, Ciao Serge.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Nous leur souhaitons la bienvenue, et espérons qu'ils se plairont dans notre agréable village. Nous comptons sur eux pour participer, chacun à sa manière à la vie du village, que ce soit par le biais d'associations ou simplement par leur présence. **RAPPEL** : Les nouveaux habitants ont l'obligation de venir s'inscrire à la mairie.

Séance du 4 février 2025

- Après avoir pris connaissance du rapport d'enquête public, de l'étude d'aménagement, des procès-verbaux des séances de la CCAF, de la modification du périmètre d'aménagement foncier du 24 octobre 2024, et des recommandations environnementales, le Conseil Municipal à l'unanimité, émet un avis favorable qu'en à l'**opportunité de mise en œuvre de l'aménagement foncier**.

- Création de trottoirs rue Principale.** Après réception d'un 2^e devis et après délibération, le CM décide à l'unanimité d'approuver la validité du devis de la société COLAS pour un montant de 13 440 € HT, plutôt que celui de la société SCRE.

Le CM décide à l'unanimité d'autoriser le maire à **engager les dépenses d'investissement**, ceci jusqu'à l'adoption du budget.

Le CM décide la création d'un emploi d'adjoint technique territorial à temps non-complet, 104 heures réparties sur l'année soit 2,27/35^e pour l'entretien de la commune à compter du 14 avril 2025. La rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade d'adjoint technique territorial.

Séance du 12 mars 2025

- Achat de terrains.** Le CM décide d'acquérir les parcelles 22, 34 et 45 sections 2, n° 148 sections 9 et 74,81 et 83 sections 3, propriété de M. GERARD Philippe, au prix de 4 581,15 €.

La parcelle 73 section 3, propriété de M SITZ Francis, au prix de 103,25 €.

Les parcelles 466 section 1, n° 28 et 81 section 2, propriété de M BARON Stéphane au prix de 773,70 €. Les acquisitions se feront via la procédure ECIF (Echanges et Cessions amiables d'Immeubles Forestiers) mis en place par le département de la Moselle.

- Adhésion MATTEC.** Le CM décide d'adhérer à « Moselle Agence Technique », c'est un établissement public administratif qui apporte aux collectivités locales une aide et une assistance

technique dans de nombreux domaines comme : construction et réhabilitation de bâtiments publics, voirie, réseaux, aménagements sécuritaires des espaces publics, accessibilité PMA etc. M^{me} ALVAREZ Florence adjointe, est mandatée pour représenter la commune aux AG.

Le CM décide à l'unanimité d'approuver les travaux de Ravalement de la façade avant du bâtiment de la Mairie pour un montant de 8 500 € HT et de faire la demande de subvention y afférant.

Après discussion le CM décide d'approuver les travaux d'abattage des arbres dans la forêt communale. D'autoriser la vente de bois soit en bord de route pour le bois d'œuvre, soit sur place à des affouagistes. Le montant de la taxe d'affouage s'élève à 15 €/ stère.

Séance du 7 avril 2025

■ Vote du compte administratif

Le compte administratif de 2024 se solde de la manière suivante :

un excédent de **26 378,79 €**
en section de fonctionnement

un excédent de **157 173,81 €**
en section d'investissement

Par intégration des résultats de 2023, le compte administratif présente les résultats cumulés suivants :

un excédent de **165 174,18 €**
en section fonctionnement

un excédent de **31 569,22 €**
en section d'investissement

Affectation de résultat. Le CM décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Fonctionnement (dépenses du quotidien) : Après avoir payé toutes les charges, il reste 165 174,18 €. Cette somme est entièrement reportée pour aider à financer les besoins de 2025.

Investissement (travaux et gros achats) : L'année se termine avec un solde positif de 31 569,22 €, qui servira à financer les projets à venir.

Au total, la commune dispose d'un excédent cumulé de 196 746,40 €, ce qui permet d'aborder l'année 2025 les finances saines pour une bonne capacité d'action.

■ TAUX DE FISCALITÉ DIRECTE LOCALE 2025

Le CM après avoir délibéré, vote à l'unanimité les taux de fiscalité suivant :

- Taxe sur le foncier bâti**26,31 %**
- Taxe sur le foncier non bâti ..**103,10 %**
- Taxe d'habitation**18,49 %**

■ SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le CM attribue les subventions suivantes aux associations :

La Récré'Active	150 €
L'Amicale des donateurs de sang.....	150 €
L'Amicale du football club	500 €
L'association des parents d'élèves	250 €

- La participation financière de la commune au SIVOM de Hommert-Harreberg est fixée à 67 000 € pour l'année 2025.

■ BUDGET 2025 :

Le CM approuve le budget primitif, chapitre par chapitre, à la majorité des membres présents.

En section de fonctionnement :

dépenses : 460 348,68 €
recettes : 460 348,68 €

En section d'investissement :

dépenses : 207 583,55 €
Recettes : 207 583,55 €

Séance du 16 avril 2025

- Le Conseil Municipal (CM) approuve à l'unanimité **les travaux d'Aménagement sécurité routière** du croisement rue Principale / rue du Stade, suivant le devis de la société SNH pour un montant de 2 992,50 € HT, et autorise le maire à



solliciter une subvention auprès du dispositif AMISSUR.



Location foyer communal

(les prix indiqués en euros TTC)

	Journée	WE
Grande salle + Cuisine	260 €	410 €
Habitants de Hommert	200 €	330 €
Electricité consommée	0,25 € par kWh	

Tarifs de Remplacement de la Vaisselle et Autres Éléments :

Cruche	2,50 €
Couvert	1,00 €
Panier à pain	3,00 €
Verre à vin	1,00 €
Verre mariage	3,00 €
Tasse à café	1,50 €
Assiette	3,00 €
Ustensile de cuisine	5,00 €
(Liste non exhaustive)	

Une grande poubelle est à disposition, chaque poubelle supplémentaire : 16,00 €
Remplacement de le serrure de la porte principale en cas de perte de clé, environ 250 €



Location hébergement

(charges comprises/taxes & draps)

	été	hiver
1 nuit /par personne	32 €	35 €
2 nuits /par personne	32 €	35 €
3 nuits et +/par personne	29 €	32 €

Suppléments à la demande :
Forfait ménage 80 €



TIVOLI TARIFS 2026

Réservation : **06 89 47 95 11**
Mme Aurélie Fritsch-Kurtz
contact@hommert.fr

- Le CM approuve à l'unanimité le programme de travaux relatif à la **réfection des douches, vestiaires au foyer**, suivant le devis émis par la société BAM pour un montant de 21 271,08 € HT, et autorise le maire à solliciter l'attribution d'une subvention auprès du dispositif Campagne sportive du Grand Est.

Séance du 12 juin 2025

- Financement du feu d'artifice.** Le CM accepte à l'unanimité le devis établi par la société JSE d'un montant de 1 300 € TTC relatif à l'organisation du feu d'artifice du 14 juillet.

- Ancien presbytère.** Après en avoir délibéré, le CM décide à l'unanimité de ne pas vendre le bien mais de confier sa gestion à l'agence lors des prochains mouvements de locataires.

- Adhésion au Plan paysage du pays de Sarrebourg.** Le CM approuve à l'unanimité son adhésion par la commune.

- Remplacement des prises illuminations.** Le CM décide des travaux de remplacements des nombreuses prises défectueuses lors des dernières périodes de fêtes.

- Pacte Financier et Fiscal de Solidarité 2022-2026.** Le CM approuve le nouveau PFFS, approuve le rapport de la CLECT du 17 mars 2022 pour la révision libre des attributions de compensation, autorise sa révision pour la faire passer à 9 328 €.

- Subvention CC-SMS.** Après en avoir délibéré, le CM décide à l'unanimité de solliciter le fond de concours de la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud (d'un montant maximal de 15 004 € éligible pour tout projet d'investissement), pour financer le projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du foyer communal.

- Proposition d'acquisition de terrains.** Les propriétaires proposent à la commune la vente des parcelles suivantes : section 1 n°69,70- section 2 n°199,200,224,158 – section 3 n° 23,43,5,57,59,67 ,93. D'une contenance totale de 154,18 ares. Après discussion, le CM décide de proposer 5 000 € pour l'achat de ces parcelles.

- Achat de bois bord de route.** Suite aux travaux d'abattage de bois dans les parcelles de la commune situées aux Muhlkopf, des grumes sont vendues bord de route. La Scierie caisserie de Steinbourg propose 80 €/m3 pour les grumes de hêtres, et le lot de BIL est proposé à 55 €/m³. Le CM accepte ces propositions à l'unanimité.

Séance du 22 juillet 2025

- Extension du réseau rue du chêne.** Le CM décide à l'unanimité, d'accorder à M^{me} MAIRE Françoise une subvention exceptionnelle correspondant à 50% du montant TTC des travaux d'extension du réseau électrique, sur présentation de la facture acquittée. Cette participation est justifiée par l'intérêt public que représente l'extension du réseau pour la desserte future d'autres parcelles à vocation constructible dans le secteur concerné.

- Rapport de la CLECT.** Le rapport adopté par la CLECT le 19 juin 2025, se traduit par une augmentation de l'attribution de compensation pour la commune de Hommert à hauteur de 10 063 €, soit une révision de + 735 €. Le CM autorise la révision de l'attribution.

Séance 25 septembre 2025

- Autorisation à ester en justice.** Vu la nécessité pour la commune d'être représentée devant le tribunal de proximité de Sarrebourg dans le cadre de l'affaire opposant la commune à un administré ne réglant pas ses loyers, le CM autorise M LEFEBVRE Jean adjoint, à représenter la commune devant le tribunal et à ester en justice, précise que ledit adjoint aura tous pouvoirs pour effectuer les démarches, signer les documents et représenter les intérêts de la commune.

- Autorisation à ester en justice.** Vu la nécessité pour la commune d'être représentée devant le tribunal de proximité de Sarrebourg (affaire opposant la commune à un administré obstruant un chemin d'exploitation au Muhlkopf), le CM autorise M. LEFEBVRE Jean à représenter la commune devant le tribunal et lui donne tous pouvoirs pour effectuer les démarches.

- Signature d'une convention territoriale globale avec la CAF de Moselle.** Le CM autorise Monsieur le Maire à signer la convention (CTG) pour la période 2026-2030 avec la CAF de Moselle ainsi que tout document s'y rapportant.

- Location-complexe municipal.** Le CM décide à l'unanimité : de maintenir la location de la grande tente communale au tarif de 50 € pour le weekend pour les habitants du village.

De fixer un tarif de 100 € le week-end pour les personnes extérieures à la commune. De maintenir la demande d'un chèque de caution de 500 €. De conserver les conditions fixées pour la location des garnitures (5 € par ensemble et caution de 50 € par ensemble).

- Locations de courtes durées.** Le CM décide à l'unanimité, de constituer un groupe de travail communal chargé de réfléchir et de proposer un projet de règlement visant à encadrer les constructions destinées aux meublés de tourisme et hébergements insolites.

Recommandations

- Nous vous rappelons, afin de permettre la circulation des piétons, qu'il est de votre devoir de dégager le trottoir sur la longueur de votre habitation et qu'il est interdit de repousser la neige sur la route ou d'obstruer des voies de passage.

- Les tampons de regard, bouches d'égout et de lavage doivent demeurer libres. En cas d'accident, les habitants sont responsables.

- Nous recommandons à toutes les familles de protéger son compteur d'eau contre le gel, les frais engendrés pour les réparations d'un compteur endommagé sont à la charge du client !

- Chaque foyer est responsable de sa vanne d'eau située à l'extérieur de la maison. Il est nécessaire que chaque propriétaire sache où elle se situe et qu'il vérifie de temps en temps son bon fonctionnement.

- Utilisez les bacs à sel mis à la disposition par la Mairie qui se trouvent aux passages délicats.

Mariage toutes nos félicitations aux époux

- Le 10 juillet 2025, DELVALLET Joanna, Flora, Elodie et BERTON Ludovic, Antoine



- Le 16 août 2025, REIBEL Rosalie, Pauline et WERLE Jérôme

Naissances toutes nos félicitations aux parents



- CARTIER Nora, Corinne Clarisse née le 12 mai 2025, fille de Nicolas et Rebecca CARTIER

PAGS toutes nos félicitations



- Héléna BRUZZESE et Florian Lester HENN

Nouveaux arrivants 2025

- FERREIRA VILAGRE Bastien et HAECKLER Océane
- BOULANGER Stanislas et Marie et leurs enfants
- STEIMER Christian et Myriam et leurs enfants
- MEYER Jean-Eric et MEYER Tania
- HENN Florian et BRUZZESE Héléna
- LACHEVRE Jonathan

Pour tous renseignements :

Mairie de Hommert
40 rue Principale 57870 HOMMERT
Tél. 03 87 25 13 64
www.hommert.fr

Décès, toutes nos condoléances aux familles



HOLTZ Serge, René

Né le 2 octobre 1954
à Sarrebourg, décédé le
9 novembre 2025
à Sarrebourg



FEGER Marie-Louise

Née le 29 octobre 1936 à
Lengelsheim, décédée le 15
février 2025 à Sarrebourg



BERLET Armand, André, Gilbert

Né le 28 septembre 1933 à
Sarrebourg, décédé le
22 mars 2025
à Hommert



KIENER Lucien, Robert

Né le 29 avril 1938 à
Keskastel, décédé le 21 juin
2025 à Sarrebourg

Décès hors commune :

M. SCHLEISS Roger

Né le 15/07/1939 à Hommert
Décédé le 9/01/2025 à Sarrebourg

INHUMATIONS au cimetière inter-communal de HOMMERT-HARREBERG

M. CHOPLIN Jean

Né le 3/06/1929, décédé le 12/07/2024
Urne inhumée le 19/04/2025

M. ESCHENBRENNER Camille

Né le 7 /08/1942 à Harreberg
Décédé le 26/02/2025 à Abreschwiller,



SCHERMANN René, Antoine

Né le 10 mai 1938 à Hom-
mert, décédé le 8 février
2025 à Walscheid

M^{me} ESCHENBRENNER née STENGER Rose-Marie

Née le 15/06/1941 à Sarrebourg
Décédée le 29/05/2025 à Harreberg,

M^{me} DAGE Christiane

Née le 26 juillet 1938 à Strasbourg
Décédée le 16 avril 2025 à Niderviller
Cendres déposées dans le jardin du souvenir.

Séance 25 septembre (suite)

• **Adhésion Fondation du patrimoine.** Le CM décide de réitérer l'adhésion de la commune de Hommert à la Fondation du Patrimoine.

• **Sécurisation routière, rue de la guinguette.** Le CM approuve à l'unanimité le programme de travaux visant l'aménagement de sécurité routière en créant un trottoir rue de la Guinguette pour un montant de 33 942 €. D'autoriser le maire à solliciter une subvention auprès du dispositif AMISSUR.

• **Motion contre la fermeture des routes forestières dans le massif de Walscheid.** Le CM exprime son opposition à la fermeture de la route forestière du Hirschtal et, plus largement, des routes forestières du massif de Walscheid, affirme son soutien officiel à la commune de Walscheid et aux initiatives citoyennes visant à maintenir l'accès à ces voies. Décide de transmettre la présente motion à l'ONF, à la Préfecture de la Moselle.

Séance du 16 octobre 2025

• **Prise de possession de biens sans maître.** Puisque les propriétaires des immeubles cités ci-dessous ne se sont pas fait connaître dans un délai de 6 mois à dater de l'accomplissement des mesures de publicité prévues par l'article L 1123-3(alinéa2), dès lors ces immeubles sont présumés sans maître au titre de l'article 713 du code civil.

Section 1 parcelle n° 265-134-148, section 2 n°92-01-48-49, section 4 n°22, section 6 n°84, section 7 n°59-70-45, Section 8 n° 34-49-66-68-85-87, section 9 n°18-77-87-90. Le CM décide que la commune s'appropriera ces biens dans les conditions prévues par les textes en vigueur.

• Complexe communal - tarifs

Tarifs du gîte communal :

Pour 1 nuit : tarif été / pers = 32 €, tarif hiver / pers = 35 € (hiver = du 1^{er} oct au 31 mars) • Pour 2 nuits : tarif été / pers = 32 €, tarif hiver / pers = 35 € • Pour 3 nuits et + : tarif été/pers = 29 €, tarif hiver / pers= 32 € • Charge par chambre et par séjour = 15 €. Draps et taxe de séjour compris dans le tarif.

Tarifs du foyer communal :

- Salle et cuisine (tarif extérieur) journée = 260 € / Week-end = 410 €
- Salle et cuisine (tarif hommertois) journée = 200 € / Week-end = 330 €
- Poubelle supplémentaire = 16 €
- Consommation électrique au réel consommée = 0,25 € / kWh • Après en avoir délibéré, le CM valide les tarifs proposés pour le gîte et le foyer communal.

Séance du 2 décembre 2025

• Budget : modifications budgétaires

Vu le budget primitif de l'exercice en cours, le CM décide d'ajuster certaines lignes budgétaires.

• Complexe communal :

Le CM décide de mettre en place une formule de privatisation du gîte communal, applicable selon les tarifs suivants :

En période estivale (du 1^{er} avril au 31 octobre) : un montant de 650 €, auquel s'ajoutent 105 € de frais de nettoyage.

En période hivernale (1^{er} novembre au 31 mars) : un montant de 704 € auquel s'ajoutent 105 € de frais de nettoyage.

Le CM adopte, à l'unanimité, cette nouvelle modalité d'utilisation du complexe communal, qui sera intégrée au règlement intérieur et communiquée aux usagers.

• Communication et divers :

M^{me} Alvarez informe le CM de l'état actuel des parcelles communales et propose de faire procéder à une nouvelle coupe de bois en organisant une campagne de vente de bois de chauffage destinée aux administrés.

Le maire informe le CM qu'une réflexion est actuellement menée au sein de la CCSMS concernant la mise en place éventuelle d'une brigade intercommunautaire de garde-champêtre qui aurait vocation à intervenir sur l'ensemble des communes membres, afin d'assurer des missions de police rurale, de prévention et de respect des arrêtés municipaux.

L'idée ne convainc pas le CM, qui reste attentif à l'éventuelle mise en œuvre de cette innovation.

L'ART DE VIVRE ENSEMBLE

- Je ne stationne pas sur les trottoirs destinés aux piétons et je respecte la limitation de vitesse dans le village.
- Je demande une autorisation en mairie avant d'entreprendre des travaux.
- Pour les déchets verts, je me rends à la déchetterie. Brûler des déchets verts à l'air libre est strictement encadré, si quelques dérogations existent, la règle d'or c'est simplement ne pas incommoder le voisinage.
- J'entretiens ma propriété et ses abords : nettoyer le trottoir, tailler les haies, débroussailler...
- Jours fériés et dimanches, les travaux se font en sourdine !
- Animaux : je suis responsable de mon chien qui ne doit pas divaguer.
- Voisinage : privilégiez le dialogue et évitez le conflit. Veillez sur vos voisins plus âgés.

Recommandations

Savoir-vivre !

• Les règles de savoir-vivre reposent sur le respect d'autrui et l'aide à son prochain. Certains gestes demandent peu d'efforts et permettent de rendre la vie plus simple et agréable. Soutenir une personne âgée pour monter les escaliers, tenir la porte de la boulangerie à quelqu'un qui a les mains encombrées, ne pas jeter ses débris dans la rue, dire bonjour et merci, bref, des choses évidentes qui manifestement ne le sont pas pour tous. Des gestes du quotidien, tout bêtes, mais qui font toute la différence. La rue n'est pas une poubelle, la nature encore moins, les vieux, les jeunes et nos voisins sont sensibles et n'ont pas décidé de vivre dans la jungle. Concernant le langage, faites vôtre l'adage de Jean de La Fontaine : « *Veillent les immortels, conducteurs de ma langue, Que je ne dise rien qui doive être repris* ».



GR : SENTIER ERCKMANN-CHATRIAN

Le 6 juin 2025, a été inauguré le GR de Pays « Erckmann-Chatrian ». Long de 86 km, il relie Oberhof et Niederhof, en Moselle-Sud.

Cet itinéraire met à l'honneur les paysages des Vosges. Près de chez nous, l'itinéraire principal du GR sillonne la vallée de la Zorn.

Afin de permettre aux randonneurs de découvrir nos deux villages et de pouvoir profiter de nos offres locales d'hébergement et de restauration, une poignée de passionnés ont balisé un itinéraire alternatif.

Les bénévoles Joël, Maël, Michel, Marie-Claude, Isabelle, Aurélien, Gérard, Dominique et Florence ont pu aménager et créer quelques passages à travers la forêt ou les fougères afin de rejoindre d'autres sentiers ou contourner la Route du Rehtal.

Cette variante baptisée « *Sentier Panoramique des Arbres et des Pierres* » démarre en face du restaurant du Château à Schaeferhof, passe par Hommert, puis Harreberg, puis rejoint le GR au niveau du Rocher de la Paie.

Les plaquettes de balisage ont été fabriquées par Pierre. C'est Gilles qui a dessiné le logo de notre sentier. Les plaquettes sont installées par Cécile, Jean et Joël de manière provisoire. Les planches définitives seront fabriquées par les élèves du collège de Hartzviller.

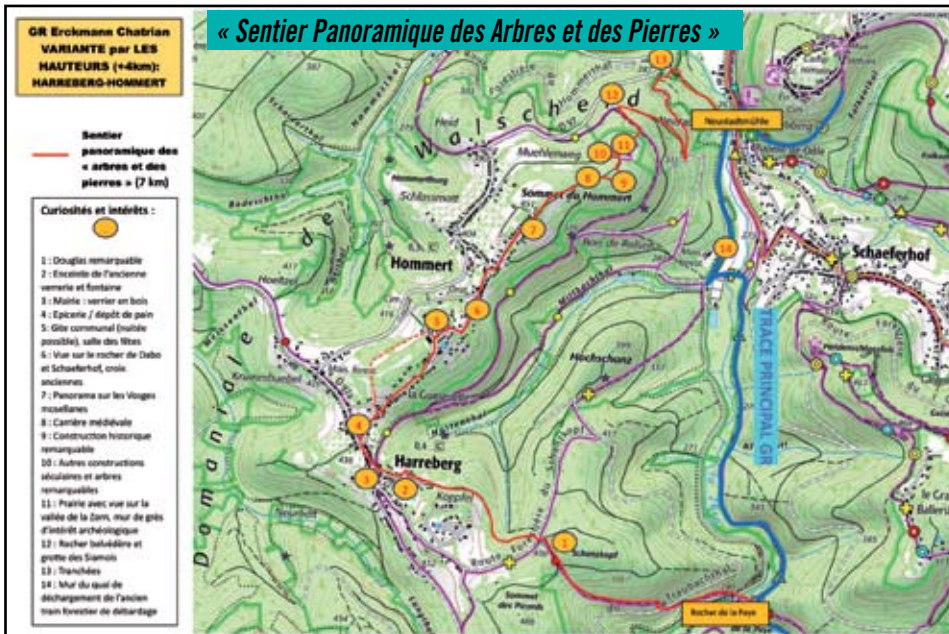
N'hésitez pas à découvrir ou à redécouvrir ce



nouveau tronçon. On peut le démarrer, pour l'instant, tout en haut de la rue de l'Avenir, suivre le balisage, descendre vers le restaurant du Château et revenir par le même itinéraire. Bonne promenade !

TRAVAUX 2025

ABATTAGE & BROYAGE



Abattage d'arbres : Afin de sécuriser le chemin du Muhlkopf et le nouveau tronçon de sentier par rapport aux chutes de branches mortes, nous avons abattu les arbres dangereux et récolté quelques hêtres. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Welsch Débardage.



Broyage : Suite à l'abattage du peuplement d'épicéas menacé par le scolyte, la commune a procédé au broyage des résidus afin de restaurer le pré d'origine.

JOURNÉE CITOYENNE



SIVOM :
Nettoyage
du cimetière

TRAVAUX 2025

NOS JEUNES ONT DU TALENT !



REMISE DES DIPLÔMES DU BREVET DES COLLÈGES

Le 14 novembre 2025, à l'occasion de la cérémonie républicaine de remise des diplômes du Brevet des collèges, **M. Fabien Di Filippo**, député de la Moselle et **M^{me} Florence Alvarez**, maire-adjointe de Hommert, ont eu l'honneur de remettre les diplômes aux lauréats de Hommert :

- **Maelys Kurtz-Fritsch** avec mention AB
- **Anatole Guirkinger** avec mention TB
- **Maxence Da Costa** avec mention TB

Nos félicitations à ceux qui sont désormais lycéens.

COMPÉTITION JUDO

Lors d'une compétition de judo sur trois journées, rassemblant plusieurs clubs du secteur, **Odin Alvarez** s'est distingué en totalisant 330 points sur 360, remportant ainsi une médaille de platine. Une belle performance qui valorise son engagement.



MODERN' JAZZ

Les élèves de modern jazz de l'école de danse La Fabrik ont remporté les sélections départementales et régionales, leur permettant d'accéder au concours national des Regards Chorégraphiques à Montluçon

Pour **Maëlys Kurtz Fritsch** et son équipe, il s'agissait d'une première participation à une compétition nationale. Elles y ont réalisé une belle performance, faisant preuve d'engagement et de qualité artistique.

Même si elles ne sont pas montées sur le podium, elles n'ont pas démerité et peuvent être fières de leur parcours et de cette saison réussie.

COURSE AUX NOMBRES

Dans le cadre de la Course aux Nombres 2025, l'ensemble des élèves de CM1 des écoles rattachées au collège de Hartzviller a participé à ce concours de calcul mental.

Cette année, l'école de Hommert s'est particulièrement distinguée avec :

Loïc Laspougeas, 1^{ère} place

Aglaé Alvarez, 2^e place

La commune adresse ses félicitations aux lauréats, ainsi qu'à tous les élèves participants et à leurs enseignants.



Afin de valoriser les jeunes de notre village, n'hésitez pas à contacter la mairie afin d'écrire un article pour le prochain bulletin communal : diplôme, compétition sportive, podium, réussite scolaire ou voyage initiatique !



“ Comme chaque année, le SIVOM a œuvré pour assurer le bon fonctionnement de l'école, du périscolaire, du cimetière, ainsi que la gestion du matériel et du personnel. Les communes avaient prévu un budget initial de 67 000 €, mais les travaux indispensables (peinture des salles de classe et mise aux normes électriques) ont rendu nécessaire une participation supplémentaire de 5 500 € par commune.

Nous avons fait face ensemble, avec responsabilité et solidarité, pour le bien-être de nos enfants.

La rentrée 2024 a vu M^{me} Émilie Mathey accueillir nos 23 élèves, toujours avec bienveillance et professionnalisme. Nous avons également eu le plaisir de voir M^{me} Christelle Ehrhard rejoindre notre école en tant qu'ATSEM, succédant à M^{me} Sarah Beaucourt.

Cette année a aussi été marquée par le départ à la retraite de M^{me} Jacqueline Reibel, après 21 années au service du SIVOM. Nous lui adressons toute notre gratitude pour son sérieux, sa disponibilité et son investissement. C'est désormais M^{me} Denisa Kuhnle qui reprend le relais, et nous sommes heureux de l'accueillir dans l'équipe.

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à l'ensemble du personnel de l'école. Leur engagement quotidien, leur patience et leur énergie sont précieux pour nos enfants et pour nos communes.

Un merci tout particulier à Eddy, pour le soin apporté à l'entretien de nos villages, et à Vanessa, pour sa gestion attentive et rigoureuse de notre budget.

Nous n'oublions évidemment pas les bénévoles qui participent aux actions de nettoyage et de maintenance. Leur présence discrète mais essentielle mérite d'être chaleureusement saluée.

Au terme de mes trois mandats de présidence, je suis fier du travail que nous avons accompli ensemble pour nos deux communes. Je tiens à exprimer ma gratitude à toutes les personnes qui y ont contribué et qui m'ont épaulé. Je forme le vœu que l'esprit de cohésion et le travail en commun pour le bien de nos deux villages continuent de prospérer.

Pour terminer, Philippe et moi-même vous adressons nos vœux les plus sincères pour l'année 2026.

Qu'elle vous apporte santé, sérénité, bonheur et de beaux moments partagés.

Jean-Jacques REIBEL
président

Philippe MICHEL
vice-président

Séance du 11 février 2025

● **Frais afférents au tracteur.** Le conseil du SIVOM décide à l'unanimité, d'accepter la méthode de calcul permettant d'établir le montant proportionnel à l'utilisation du tracteur par les deux communes. Ainsi, pour l'année écoulée, la commune de Hommert verse 1 589,54 €, et la commune de Harreberg verse 4 825,72 € au Sivom.

● **Ecole, réfection des luminaires.** Suite aux courts-circuits provoqués par plusieurs lampes à l'école, la société Sovec, après vérification, a établi que le remplacement de l'ensemble des luminaires était nécessaire. Un premier devis s'élève à 8 275 €. Le CS décide à l'unanimité d'approuver les travaux et de solliciter une subvention.

Séance du 8 avril 2025

■ **Vote du compte de gestion 2025.** Le compte administratif 2024 se solde de la manière suivante :

un excédent de.....66 087,18 €
en fonctionnement

un excédent de2 895,44 €
en investissement

Par intégration des résultats de 2023, le compte administratif présente

un excédent de5 801,80 €
en fonctionnement

un déficit de3 940,03 €
en investissement

Le compte administratif est approuvé à la majorité (5 voix pour et une abstention).

■ **Vote du compte administratif 2024.** Le Conseil du Sivom déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2024 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part. Cette décision est prise à l'unanimité.

■ Affectation du résultat.

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2024 :5 801,80 €

Affectation obligatoire à la couverture d'autofinancement(c/1068) : 3 940,03 €

Solde disponible affecté en réserves (c/1068)

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) :1 861,77 €

Total affecté au c/1068 :3 940,03 €

Déficit global cumulé au 31/12/2024 reporté (ligne002) en dépense de fonctionnement.

Le Conseil du Sivom affecte ce résultat à la majorité (5 voix pour, 1 contre)

■ Budget primitif 2025

En section de fonctionnement : dépenses et recettes :172 588,77 €

En section d'investissement : dépenses et recettes :33 356,93 €

Le Conseil du Sivom approuve ce budget, chapitre par chapitre, à la majorité (5 voix pour, 1 abstention)

■ **Participation 2025 des communes membres :** la participation financière pour 2025 pour chaque commune est fixée à 67 000 €. La décision est adoptée à la majorité (5 voix pour et 1 voix contre)

■ **Subvention.** Le Conseil du Sivom, après délibération, décide à l'unanimité d'accorder la somme de 1 000 € à l'Amicale des Sapeurs-pompiers.

Séance du 30 juin 2025

■ **Périscolaire, règlement.** L'ensemble du Conseil du Sivom valide le nouveau règlement qui sera mis en application à compter de la rentrée 2025-2026. Le Conseil adopte également le nouveau tarif de garde applicable en cas de dépassement d'horaire soit une facturation supplémentaire de 6 €.

■ **Poste d'adjoint technique territorial.** Le Conseil du Sivom décide de recruter un agent pour le ménage à raison de deux heures par jour, quatre jours par semaine (sur 36 semaines). D'ajouter au contrat les heures nécessaires pendant les vacances, soit un total de 104 heures.

Séance du 21 octobre 2025

■ **Rétrocession de concession.** Le Conseil du Sivom décide à l'unanimité d'accep-



Mme Denisa Kuhnle

Adjoint technique territorial

ter la rétrocession de la concession, après exhumation des urnes. De rembourser à Mme Holderbach Marie la somme de 149 €, correspondant au montant calculé au prorata de la durée restante de la concession (14 années utilisées sur 30).

■ **Personnel communal.** Le Conseil du Sivom décide à l'unanimité d'augmenter le temps de travail de l'ATSEM de deux heures hebdomadaires.

Séance du 1^{er} décembre 2025

■ **Participation des communes membres.** Afin d'assurer le financement des salaires, des factures ainsi que des échéances d'emprunts restant à couvrir jusqu'à la fin de l'année 2025, le Conseil du Sivom décide à l'unanimité d'approuver la participation financière exceptionnelle des 2 communes à hauteur de 5 500 € chacune, soit un total de 11 000 €.

■ **Décisions modificatives.** Le Conseil du Sivom adopte à l'unanimité les ajustements budgétaires présentés, afin de prendre en compte la participation exceptionnelle des communes, de réajuster certaines lignes de dépenses de fonctionnement, et d'assurer le financement des travaux de mise aux normes électriques de l'école.

■ **Chaudière de l'école.** Lors des travaux de remise aux normes de l'installation électrique à l'école, il a été constaté que certaines sections de câbles ne sont pas

conformes à la réglementation. Cette non-conformité explique notamment l'impossibilité d'installer des chauffages d'appoint lors des interruptions de fonctionnement de la chaudière. Cette dernière ayant 40 ans tombe régulièrement en panne. Le Conseil du Sivom décide à l'unanimité d'accepter le devis de l'entreprise Sovec pour un montant de 2 664,69 € HT et de réaliser les travaux de mise en conformité des sections de câbles incriminés.

Considérant la nécessité d'anticiper une solution de remplacement afin d'éviter toute interruption de chauffage en cas de panne de la chaudière fioul actuelle, le Président a sollicité la société NISSE frères pour un devis de chaudière à granulés. Celui-ci s'élève à 31 862,94 € HT. S'y ajoute la création d'un local de stockage des pellets avec un devis de 10 495 € HT de l'entreprise DGJL Construction.

Variante Erckmann-Chatrian. Après la présentation par M. Lefebvre des 2 panneaux prévus par le PETR concernant la variante du sentier Erckmann Chatrian, le Conseil du Sivom estime qu'une modification serait souhaitable et décide d'en informer la responsable.

Qu'est-ce que le PETR ? Pôle d'Equilibre territorial et rural du Pays de Sarrebourg ?

Le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) est un établissement public constitué par accord entre plusieurs communautés de communes, au sein d'un périmètre d'un seul tenant et sans enclave. Il est soumis aux règles applicables aux syndicats mixtes conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

Ainsi, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Sarrebourg est un syndicat mixte dont les membres actuels sont :

- la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud
- la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg

Les compétences du PETR du Pays de Sarrebourg :

- La mise en oeuvre d'un Schéma de Cohérence Territoriale
- La démarche de Réserve de Biosphère, élargi à l'échelle de Moselle Sud et dont le PETR est chef de file
- La mise en place d'un Projet Alimentaire Territorial, élargi également à l'échelle de Moselle Sud
- La gestion des déchets ménagers à travers les activités du Pôle Déchets.

SYNDICAT DES EAUX DE WINTERSBOURG

COMPTEUR D'EAU : Vous pouvez nous communiquer votre relevé soit par téléphone au 03.87.03.09.41, ou par mail à eaux.wintersbourg@orange.fr.

Contact : 1 rue Bel Air - 57445 Réding
Tél. Administratif et Astreintes : **03 87 03 09 41**
eaux.wintersbourg@orange.fr / www.sie-wintersbourg.fr

CONCESSIONS ET COLUMBARIUM 2026



■ le COLUMBARIUM :

Les cave-urnes seront concédées au moment du décès ou pourront faire l'objet de réservation (si plus de quatre disponibles). Elles seront concédées pour une période de 15 ans ou 30 ans.

La mise à disposition d'une cave-urne s'élève à 1 400 €

En complément, la concession pour une cave-urne pour une période de 15 ans est fixée à 160 €

■ Tarifs CONCESSIONS CIMETIÈRE :

Le Conseil du Sivom (CS) décide de revoir les tarifs des concessions du cimetière :

Concession simple de 15 ans, renouvelable pour un montant de 100 €

Concession double de 15 ans, renouvelable pour un montant de 200 €

Concession simple de 30 ans, renouvelable pour un montant de 220 €

Concession double de 30 ans, renouvelable pour un montant de 440 €

Les communes de Harreberg et Hommert tiennent à remercier spécialement Mme Emilie Mathey pour son investissement au sein de notre école communale. En effet, elle a en charge 22 élèves avec 8 niveaux.

Elle assure aussi le cours de soutien, envisage des sorties scolaires, prépare les spectacles.

Chaque enfant est différent, est unique, a son histoire, sa culture, son caractère, ses traumatismes, ses joies, ses bonheurs. L'école est une micro société, où chacun doit gérer l'autre, accepter l'autre, comme on dit FAIRE AVEC SON PROCHAIN.

Nous avons la chance d'avoir pu préserver une école dans nos petits villages, nous nous sommes battus contre l'éducation nationale pour la conserver. Nous investissons, nous la rénovons, la peinture a été récemment refaite, l'électricité



Aurélie et Christelle



est remise aux normes, nous étudions un nouveau moyen de chauffage, bref, le bâtiment a toute notre attention. Un périscolaire a été mis en place.

Le logement au-dessus est occupé par une jeune maman.

L'école génère trois emplois, Aurélie pour le périscolaire, Christelle en tant qu'ATSEM, Denisa pour le ménage, trois personnes habitant nos communes et Eddy (ouvrier, homme à tout faire), à temps partiel.

Une classe unique donc, avec un périscolaire. Toutes les communes alentours ne peuvent pas en dire autant. Prenons Haselbourg, avec ses enfants dispatchés dans plusieurs hameaux par classe, et qui se retrouvent tous au périscolaire dans la salle communale de Haselbourg, après un trajet en bus.

Nos enfants, eux, peuvent rester dans le même établissement de 7h à 18h30, sans avoir à prendre le bus. Alors nous disons, que chaque enfant inscrit à notre

école est une chance et nous permet de justifier de la pérennité de l'école dans notre commune, tout près de nos habitations.

A chaque coup de projecteur négatif, à chaque brèche, à chaque tension, l'éducation nationale s'engouffre et en profite pour remettre sur la sellette la légitimité de l'école.

Si nous voulons que notre école perdure, qu'elle reste à Hommert, alors soyons bienveillants les uns envers les autres et faisons en sorte que cette communauté reste soudée, qu'une institutrice ait envie de relever le défi de la classe unique, que nos enfants vivent ensemble, connaissent leur meilleur ami à l'école et au village, que nos maisons à vendre aient un critère positif, que le village vive.

Jean-Jacques REIBEL
président

Philippe MICHEL
vice-président

PÉRISCOLAIRE

Depuis la rentrée, le périscolaire connaît une belle dynamique avec un effectif en augmentation. Convivialité et découvertes rythment ainsi chaque semaine.

Au cours de l'année 2024/2025, un projet original a vu le jour : la création d'un petit journal réalisé par les enfants eux-mêmes. Cette initiative leur a permis de se familiariser avec l'informatique, la rédaction et la mise en page, tout en développant leur esprit d'équipe. Le journal a été proposé à la vente, et les profits ont permis de financer de délicieux goûters très appréciés.

Fort du succès de ce premier projet, un nouvel atelier a été lancé cette année : les ateliers bricolage. Les enfants y réalisent diverses créations manuelles, mêlant imagination, patience et habileté. Leurs premières réalisations seront mises en vente lors de la fête de Noël de l'école, un moment festif qui permettra de valoriser leur travail tout en soutenant les activités du périscolaire.

Ces projets ont pour objectif d'offrir aux enfants des activités enrichissantes, éducatives et ludiques, tout en renforçant les liens au sein du groupe.

Bravo à eux pour leur enthousiasme et leur implication !
Aurélie Fritsch-Kurtz

BILAN :

Au total ce sont 967 repas servis de septembre 2024 à juillet 2025.

Budget total : 21 565 €

Participation des parents : 11 552 €

Reste à charge du Sivom : 10 013 €

Le SIVOM accuse des impayés relatifs au service périscolaire. Afin de continuer à garantir le bon fonctionnement de ces services, nous invitons les familles concernées à vérifier et régulariser leur situation financière.

HORAIRES-TARIFS 2026

Matin : 7h à 8h05 2 €

Midi : 11h45 à 13h20 (repas compris) 9,50 €

Soir : 16h à 17h 2 €

17h à 18h 2 €

(Après 18h, chaque ¼ d'heure supplémentaire est facturé 6 €).



L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE HORMERT-HARREBERG

Une année effervescente

Sortie à Sainte-Croix

Les enfants se sont rendus au Parc Animalier de Sainte-Croix où ils ont vécu une journée riche en découvertes. Au programme : observation des animaux du parc, safari-train et parcours pieds-nus.



Sortie à Strasbourg

Les élèves se sont rendus à Strasbourg afin de visiter le Vaisseau. Après une découverte libre des différents ateliers scientifiques, ils ont participé à une activité d'initiation à la programmation. Les élèves de cycle 3 ont ensuite pris part à un atelier au Planétarium consacré à la découverte des fossiles, tandis que les élèves de maternelle et de cycle 2 ont profité d'une visite du jardin botanique.



Halloween

À l'occasion d'Halloween, les enfants sont venus à l'école déguisés. Ils se sont ensuite rendus à l'épicerie du village où ils ont réalisé divers bricolages sur le thème d'Halloween, avant de partager une collation dans une ambiance conviviale. d'une visite du jardin botanique.



Esgrime

Un maître d'armes du Cercle d'esgrime de Sarrebourg est intervenu durant six séances afin d'initier les élèves des cycles 2 et 3 à cette discipline. Les enfants ont ainsi découvert les bases de l'esgrime, appris à manier le fleuret en toute sécurité et participé à de petits duels ludiques.



Rentrée scolaire de Septembre (année scolaire 2025-2026).

*Visite du Saint Nicolas, patron
des écoliers* (19 décembre 2025)



21^e Marche Gourmande

10 août 2025, encore un succès !

Une fois de plus, lors de notre traditionnelle marche gourmande, la population de notre beau petit village a quadruplé le temps d'une journée.

Les marcheurs au rendez-vous pour cette 21^{ème} édition ont rendu ce jour exceptionnel par leur gaieté et leur bonne humeur. Nombreux ont été les promeneurs élogieux à votre égard chers bénévoles. Votre entrain et votre enthousiasme ont embelli cette journée. Notre marche fut encore une réussite grâce à l'implication de chacun de vous.

Merci à tous, marcheurs et bénévoles pour votre participation !

Dès aujourd'hui, notez dans vos agendas la date du 2 août 2026 pour notre prochaine marche gourmande.

Peut-être avez-vous entendu parler de la création d'une nouvelle association dans notre village ?

Vous n'êtes pas sans savoir que les membres du Football-Club de Hommert ne sont plus très nombreux. C'est pourquoi une nouvelle association est en train de voir le jour. Son nom est « *Loisirs, Culture Hommert* », en abrégé LCH.

Après tout, le changement n'est pas énorme. Entre FCH et LCH, il n'y a qu'une lettre !

Et soyez rassurés, notre slogan pourrait être celui d'un ancien président de la République, « *Le changement dans la continuité* ».

Chers bénévoles, nous vous attendons le 13 février 2026, au foyer à 19 heures pour vous présenter « *Loisirs, Culture Hommert* ».

Vive la Marche Gourmande !

Nathalie ESCHENBRENNER





21^e Marche Gourmande





Plus de photos sur hommert.fr





SCULPTURE ERIC ALVAREZ

Oeuvre en acier Corten et Inox, hauteur 4m 20 créée et réalisée par Eric Alvarez pour le centenaire de l'entreprise LINGENHELD. Sa petite soeur de 3 m est visible devant le siège de l'entreprise à Dabo.



SCULPTURE ANTONY UNTEREINER

Anthony Untereiner a sculpté un ours majestueux dans un tronc de chêne de 2,5 m³, issu d'un vieil arbre mitraillé de la forêt de Fénétrange. L'œuvre, haute de 3,50 m, a demandé 50 heures de travail. Commandée par un particulier pour le Noël de son père. Cette sculpture rend hommage à la force du bois et au savoir-faire de l'artiste.

SOUVENIRS

Cécile Litscher qui était à l'origine de cette chorale, peut être fière des tous ces artistes en herbe, les reconnaissez-vous ?

■ HOMMERT

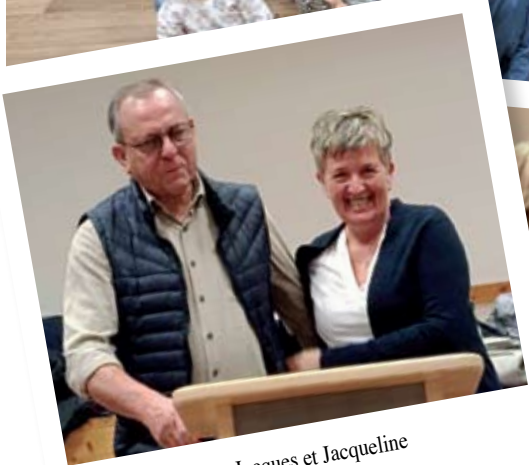
Voix enfantines à la maison de retraite Pompidou



Les jeunes choristes de la Chantry Academy poursuivent leur tournée dans différents endroits de la région. Ainsi, ils viennent de se produire à la Maison de Retraite Fondation Pompidou à Sarrebourg. L'occasion pour eux de montrer quelques facettes de leur talent aux pensionnaires de l'établissement. L'animatrice Catherine était en charge de les accueillir et de faire partager quelques bons moments entre les résidents et les petits artistes.

La Chantry Academy en 2013 dans les pages du Républicain Lorrain.

UNE PAGE SE TOURNE : JACQUELINE PREND UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE



Jean-Jacques et Jacqueline



Jacqueline

C'est avec une vive émotion que le maire, l'équipe municipale et l'ensemble du personnel ont salué le départ à la retraite de Jacqueline Reibel.

Entrée au service de la commune en 2004, elle a consacré vingt et une années de sa carrière, au service de notre collectivité et de notre village. Elle était partout : dans les bâtiments communaux, aux espaces verts, au foyer, au gîte, toujours à veiller, à nettoyer, à ranger, à entretenir, à préparer.

Au gîte et au foyer, deux lieux qui demandent organisation, patience et disponibilité, elle s'occupait des réservations, des plannings, des arrivées, des départs, du nettoyage, des fêtes, des réunions.

Elle a toujours géré l'ensemble avec sérieux, rigueur et beaucoup de cœur.

Jacqueline a donné sans compter, a travaillé avec conscience sans jamais chercher les félicitations, mais elle les mérite largement.

Au nom de la municipalité, nous la remercions chaleureusement pour son dévouement et son engagement au service de la commune.

Nous lui souhaitons de tout cœur de profiter pleinement de ce nouveau chapitre, pour s'adonner à ses passions et prendre enfin le temps de se reposer.

PREMIERS FROIDS...

Eh oui, on habite en moyenne montagne, un charmant village où par contre l'hiver nous rappelle à des réalités. Dès les premiers flocons ou en prévision du verglas, Eddy est en état d'alerte et intervient dès que possible. Il ne peut être présent partout à la fois et par malchance, si le verglas est présent, il ne peut accéder aux pentes excessives, au risque de rester bloqué ou de se mettre en danger. Alors, soyons raisonnables et responsables.

La place du village est dégagée de façon à permettre le stationnement de véhicules au cas où... Quelques dizaines de mètres à pied sont à la portée de tous !

Nos amis les chiens

Si les chiens sont les meilleurs amis de l'homme, leurs propriétaires sont tenus à certaines obligations envers les tiers. Il est regrettable que des personnes laissent leurs chiens faire leurs crottes sur les espaces verts du village (sympa pour Eddy, notre employé communal quand il débroussaille !).

De même en ce qui concerne les aboiements excessifs, un chien a besoin d'un minimum d'éducation afin de respecter le voisinage.



Dechetteries

PETR du Pays de Sarrebourg
Service Pôle Déchets
Terrasse Normandie
- ZAC des Terrasses de la Sarre -
CS 70150
57403 SARREBOURG CEDEX

Téléphonez au

0800 807 018

GRATUIT depuis un poste fixe

Du Lundi au Jeudi : 9h-11h45 et
13h-17h / Vendredi: 9h-11h45

Contacte par mail :
pole-dechets@pays-sarrebourg.fr



Gaétan, notre trompettiste.

Commémoration du 107^e anniversaire de l'armistice

Cette commémoration du 107^e anniversaire a été bien orchestrée par Gaétan, le trompettiste.

Les enfants de l'école intercommunale et leur directrice ont chanté la Marseillaise.

Merci au conseiller départemental, au Maire de Hommert, aux élus des deux communes, aux pompiers de l'unité opérationnelle de Hommert Harreberg, aux présidents d'associations et aux habitants d'avoir honoré de leur présence à cette cérémonie.

Un verre de l'amitié a été servi à l'issue.



L'unité opérationnelle aux ordres du Lieutenant SITZ.



Dépôt de gerbe par le conseiller départemental et les maires de Harreberg et Hommert.



Les enfants de l'école entonnent la Marseillaise.

● 11 novembre 1918. Forêt de Compiègne, en France. Réunies dans la petite clairière de Rethondes, les deux délégations françaises et allemandes s'apprêtent à signer l'Armistice. L'endroit est isolé, calme, afin de préserver une atmosphère propice aux négociations, selon le souhait du maréchal Foch, commandant en chef des armées Alliées. [...]

● « À l'automne 1918, après quatre ans de combat, l'armée allemande est militairement très affaiblie. Elle accumule défaite sur défaite, ses alliés se retirent. Le gouvernement allemand demande alors le 4 octobre 1918, par l'intermédiaire du représentant des armées Alliées, le président américain Wilson, d'entamer des négociations d'armistice. » - Cécile Bosquier-Britten, chef de la division guerre et armée de Terre au SHD de Vincennes.

● L'Armistice est signé à cinq heures du matin. Le cessez-le-feu est effectif sur le front à 11 heures, entraînant dans toute la France une volée de cloches et de clairons. Le pays fête la victoire, d'autres pleurent leurs morts ou leurs disparus. Le bilan humain est très lourd : 20 millions de morts et des millions de blessés.

● © Ministère des Armées/SGA/COM

Le site internet de Hommert est à votre disposition, consultez-le

www.hommert.fr

COURS DE YOGA

Cours des Vents du Silence à l'école de Hommert/Harreberg



Les cours ont lieu les jeudis hors vacances scolaires de 19h à 20h à l'école de Hommert Harreberg. Vous êtes bienvenus pour essayer gratuitement à n'importe quel moment.

Pour plus d'informations vous pouvez me joindre au : **07 83 87 39 85** ou par mail: julievds57@gmail.com

Chaque fin d'année nous invite à faire une pause, à respirer un instant entre ce qui s'achève et ce qui commence. Enseigner les Vents du Silence, cette belle pratique créée par Serge Falvisaner et Elsa Stirnemann, me rappelle sans cesse combien ce souffle intérieur nous relie — à nous-mêmes, aux autres, et à tout ce qui vit autour.

Je ressens une profonde gratitude pour la chance que j'ai de partager ces moments au sein de notre village. À celles et ceux qui ont participé à mes cours, que ce soit pour un temps ou sur la durée, je souhaite dire merci. Merci pour votre présence, vos partages, vos respirations, vos silences aussi — car chacun a contribué à faire de ces séances un espace d'écoute et de paix.

Alors que l'année se clôt, je garde de chaque rencontre un écho, une trace lumineuse. Et pour l'année à venir, je formule un vœu simple : que nous continuions à cultiver cet espace de conscience et de bienveillance, pas à pas, souffle après souffle, dans la simplicité du présent.

Les cours ont lieu tous les jeudis, hors vacances scolaires, de 19h à 20h à l'école de Hommert/Harreberg. Tout le monde est bienvenu pour essayer. Belles fêtes à tous et tous mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Julie Litzahn

AU BUREAU DE POSTE LABELLISÉ FRANCE SERVICES DE DABO, LES CHARGÉS DE CLIENTÈLE RÉFÉRENTS VOUS GUIDENT DANS VOS DÉMARCHES EN LIGNE.

Depuis le 1^{er} Avril 2021, **La Poste de Dabo** est labellisée **France services**. Cela permet de rassembler dans un même lieu les services de La Poste, un accès à un point Justice, aux démarches en ligne de France Travail, la CNAM, la MSA, la CAF, la CNAV, la DGFIP, France Titres (agence Nationale des titres sécurisés), et l'ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat) ainsi que de

nouveaux opérateurs partenaires avec France Rénov et l'URSSAF. Ainsi, La Poste de Dabo accueille les citoyens ayant besoin d'accéder aux services publics via un îlot numérique mis à leur disposition gratuitement (ordinateur, tablette, imprimante et scanner). Ils peuvent bénéficier de l'accompagnement d'un chargé de clientèle **La Poste** référent **France services** spécialement formé. Les habitants

de la commune et à proximité, ont aussi la possibilité de s'entretenir avec un expert dans un espace confidentiel ou en visio-conférence, pour réaliser leurs démarches. Le point d'accès numérique en libre-service est utilisable sur demande, en toute autonomie ou avec l'appui d'un chargé de clientèle.



LE FCH SE TOURNE VERS SON 80^E ANNIVERSAIRE...

Match à Domicile

La première année du Football Club de Hommert en catégorie vétérans s'est conclue par un excellent bilan sportif, marqué par de nombreuses victoires. La bonne humeur et la convivialité restent les maîtres mots des rencontres du vendredi soir, qui se terminent systématiquement par une troisième mi-temps appréciée, à domicile comme à l'extérieur. Point d'orgue de la saison écoulée : la victoire de notre équipe au tournoi vétérans en salle de Dieuze, l'hiver dernier.

Depuis septembre, les joueurs de Garreboung ont rejoint le FCH, leur effectif ne permettant plus la constitution d'une équipe complète. Cette intégration s'est faite dans un excellent esprit sportif.

Du côté des manifestations, le tournoi de pétanque et la soirée Beaujolais ont été reconduits avec succès. La soirée carnaval, quant à elle, a été annulée et ne sera



Match à Bettborn

pas reconduite en 2026. Elle laissera place à un événement d'envergure : un week-end anniversaire organisé les 6 et 7 juin prochains, à l'occasion des 80 ans du Football Club de Hommert.

Le terrain du Tivoli demeure très sollicité. Les équipes séniors de Schaeferhof et de Walscheid y disputent leurs rencontres, le terrain supportant sans difficulté les conditions météorologiques plus pluvieuses. L'Alliance Walscheid-Brouderdorff utilise également le terrain en semaine

pour les entraînements des 15/18 ans et le week-end pour les matchs officiels. À l'occasion de ces rencontres, le FCH tient une buvette pour le plus grand plaisir des spectateurs.

L'ensemble des membres du Football Club de Hommert vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

Régis Litscher,
Président du FCH



Sortie conviviale



3^e mi-temps

L'APAEIHH UNE ASSOCIATION QUI S'IMPLIQUE !

L'année 2025 aura été riche, animée et parfois sportive pour l'Association des Parents d'Élèves.

Entre réunions, idées, distributions et organisations, les parents bénévoles n'ont pas chômé, toujours avec le même

objectif : faire vivre l'école et offrir aux enfants de beaux moments tout au long de l'année.

Parmi les projets menés, l'APE a participé au financement de la sortie scolaire au Vaisseau, où curiosité, découvertes et énergie débordante étaient au rendez-vous. Le confort des élèves a également été amélioré grâce à l'achat de coussins d'équilibre pour les classes (très appréciés par les élèves), ainsi que de matériel sportif destiné à l'EPS, histoire de canaliser toute cette énergie de façon utile.

L'année a été ponctuée par de nombreux temps forts, tous très attendus :

- **la chasse aux œufs de Pâques** (œufs trouvés à une vitesse record),
- **la fête brésilienne** organisée en partenariat avec la capoeira, qui a une nouvelle fois remporté un franc succès,
- suivie de **la kermesse** de fin d'année scolaire, moment incontournable mêlant jeux, rires et convivialité.
- **Le traditionnel goûter d'Halloween**, organisé à l'Épicerie, a ravi les enfants avec brioches, chocolats chauds et ateliers de bricolage, un programme toujours efficace.



Côté apprentissages, **l'APE a financé intégralement les cours d'escrime**, permettant aux élèves de découvrir cette discipline avec sérieux, concentration et une application remarquable. L'année s'est terminée en beauté avec **le spectacle de Noël**, joyeux, coloré et très applaudi, venu clôturer l'année 2025 sur une note festive.

Tout cela n'aurait évidemment pas été possible sans les ventes organisées tout au long de l'année. **Grâce à votre mobilisation**, plus de 70 kg de fromages, plus d'une vingtaine de sapins, ainsi que du miel et des chocolats ont été vendus, preuve que la gourmandise est parfois un excellent moteur de projets. L'association remercie chaleureusement toutes les per-

sonnes qui achètent et participent à ces actions, leur soutien étant indispensable à la réalisation de nos projets.

Enfin, en l'absence de voyage scolaire de fin d'année, l'association réfléchit à l'organisation d'une sortie pendant les vacances scolaires, afin de continuer à créer des souvenirs communs.

L'Association des Parents d'Élèves remercie chaleureusement toutes les familles, bénévoles et partenaires qui, par leur engagement, leur énergie et leur bonne humeur, contribuent chaque année à faire de l'école un lieu vivant, chaleureux et joyeusement animé.

L'ensemble de l'Association des Parents d'Élèves souhaite à tous les enfants, aux familles et à l'équipe éducative une très belle année 2026, remplie de projets, de réussites et de moments partagés.

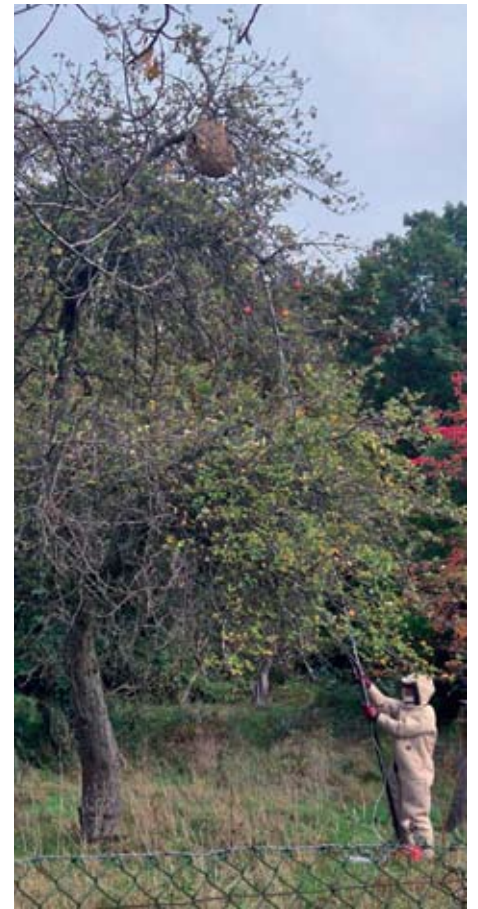
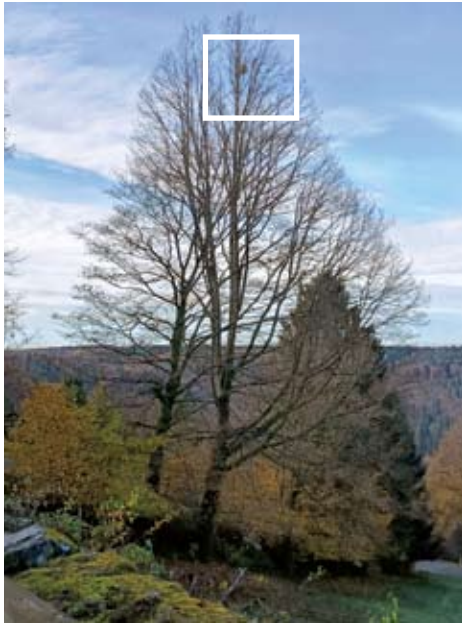


LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Conscients de la catastrophe écologique que représente le nombre croissant de nids de frelons asiatiques, plusieurs propriétaires d'arbres où le frelon avait élu domicile

ont pris à leur charge les frais occasionnés par la destruction de ces énormes nids. La commune et l'ensemble des citoyens remercient chaleureusement

Mme KILHOFFER Geneviève, et M. et Mme ECKER Pierre pour le civisme dont ils ont fait preuve.



Le plan national de lutte contre le frelon asiatique à pattes jaunes est porté par **GDS France** et **FREDON France** (fédérations nationales des organismes à vocation sanitaire respectivement dans le domaine animal et végétal) réunis dans le cadre de **l'Association Française Sanitaire et Environnementale (AFSE)**.

Ce plan a été élaboré en s'appuyant notamment sur les réflexions engagées par un groupe de travail réunissant GDS France, la FNOSAD, ADA France, GNTSA, InterApi ainsi que l'ITSAP, et sur

des données issues de PatriNat (OFB, MNHN).

Les objectifs de la présente stratégie sont les suivants :

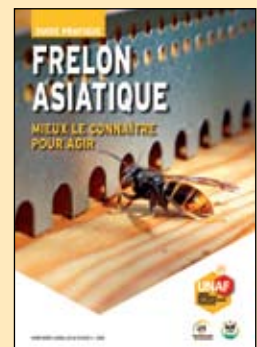
- **Protection des ruchers** : diminuer la pression de prédation des frelons asiatiques à pattes jaunes sur les colonies d'abeilles, qui provoque des pertes importantes pour les apiculteurs et a un impact sur les productions végétales.
- **Protection des populations** : améliorer la sécurité du public, des apiculteurs et

de certaines professions impactées.

- **Protection de la biodiversité** : le frelon asiatique à pattes jaunes étant une espèce exotique envahissante.



Pour en savoir plus :



Strategie-et-plan-national-de-lutte-contre-le-frelon-asiatique-a-pattes-jaunes-2025.pdf sur le site www.gdsfrance.org

Le guide pratique du frelon asiatique 2025, édité par l'UNAF
Tél. 01 41 79 74 40
unaf@unaf-apiculture.info
www.unaf-apiculture.info



Notre équipe en mouvement : Cette année, notre unité a eu le plaisir d'accueillir M. Thibault Zalka, devenu sapeur-pompier volontaire le 1er novembre 2025. Nous lui souhaitons la bienvenue et une carrière pleine de réussites.

Unité opérationnelle de Hommert Harreberg

Chers habitants de HOMMERT

Comme chaque fin d'année, le bulletin municipal nous offre l'occasion de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur pour mesurer le chemin parcouru.

Dans un monde qui bouge vite et où l'actualité n'est pas toujours rassurante, il est essentiel de se rappeler qu'ici, sur notre territoire, des femmes et des hommes se mobilisent chaque jour pour défendre des valeurs solides : solidarité, courage, respect, humilité et professionnalisme. Ce sont ces valeurs qui nous unissent et qui donnent tout son sens à notre mission.

Une année marquée par le recrutement

Recruter de nouveaux volontaires reste l'un de nos enjeux majeurs. Aujourd'hui plus que jamais, renforcer nos effectifs est indispensable pour continuer à assurer nos missions dans les meilleures conditions. Mais cette année a également

été marquée par de belles avancées et des signes encourageants qui viennent redonner de l'élan à l'unité.

Le **sergent-chef Florian Walk**, mon adjoint en charge de la formation, a insufflé une nouvelle dynamique à l'équipe. Son engagement et son énergie ont renforcé notre cohésion, et je tiens à le remercier pour son investissement constant au service de l'unité.

Nous sommes également fiers de voir le **caporal-chef Inès Brichler** poursuivre son parcours au sein du prestigieux corps des sapeurs-pompiers de Paris : une belle reconnaissance de son investissement.

Un mot aussi pour nos anciens, fidèles et présents lors des cérémonies officielles : leur soutien est précieux et je tiens à les remercier chaleureusement.

Enfin, **Fabien Bossler** a rejoint la section logistique de l'Union départementale, une mission essentielle et une belle opportunité au service de tous.



Remise de la médaille d'argent de l'union départementale au Lieutenant Sitz francis.

Nous adressons également nos félicitations aux récipiendaires des distinctions de cette année :

- **Fabrice Grinwald**, décoré de la médaille d'argent pour 20 ans de service,

- **Fabien Bossler**, honoré de la médaille d'argent de l'Union départementale de Moselle pour son engagement exemplaire.

Interventions

Au total, 10 interventions ont été réalisées en 2025, dont une majorité hors de nos deux communes. Un engagement constant, au service du territoire.

Rejoignez les sapeurs-pompiers : un engagement citoyen au service de tous

Les sapeurs-pompiers occupent une place essentielle dans la sécurité et la vie de notre commune.

Si vous souhaitez vous engager pour les autres, de contribuer à la sécurité de tous et de faire partie d'une belle aventure humaine, nos portes vous sont grandes ouvertes.

Pourquoi s'engager ?

S'engager, c'est choisir la solidarité et l'entraide. C'est oser franchir le pas pour aider ses voisins, ses amis, sa commune. C'est aussi apprendre de nouveaux gestes, se dépasser, et partager des moments forts au sein d'une équipe soudée. Vous y découvrirez des valeurs humaines précieuses : l'esprit d'équipe, la réactivité, la bienveillance... et surtout la fierté de pouvoir aider lorsque cela compte vraiment.

Une formation accessible à tous

Vous êtes jeune, adulte, en activité, étudiant ou retraité ? Peu importe votre parcours, il existe une place pour vous

parmi nous. La formation est adaptée à chacun, et nous vous accompagnons pas à pas pour vous permettre d'intervenir en toute sécurité et en toute confiance.

Envie d'en savoir plus ?

Si l'idée vous tente, si vous avez des questions ou simplement l'envie de découvrir notre quotidien, n'hésitez pas à venir nous rencontrer. Vous pouvez vous adresser directement au chef d'unité pour échanger en toute simplicité.

Une aventure humaine avant tout

Devenir sapeur-pompier volontaire, c'est rejoindre une famille, tisser des liens forts et participer activement à la vie locale. C'est une expérience unique, qui marque et qui enrichit, humainement et collectivement.

Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des sapeurs-pompiers pour leur engagement et leur professionnalisme tout au long de l'année. Leur dévouement est un pilier de la sécurité de notre commune.

L'Amicale

Encore quelques mots, je remercie également les membres de l'Amicale pour leur travail, leur présence et leur énergie, notamment lors de notre soirée

Quelques dates à noter dans vos agendas :

27 juin 2026 :

nous vous proposons une sortie à Verdun pour assister au spectacle son et lumière Des Flammes à la Lumière. Le transport en bus et une visite de la ville sont prévus. La sortie est ouverte à tous, sur inscription (me contacter).

11 juillet 2026 :

retrouvons-nous pour notre Fête d'été à la salle des fêtes de Hommert, qui se clôturera par un feu d'artifice.

avec feu d'artifice. Toute mon équipe se joint à moi pour vous souhaiter une très très bonne année 2025. Même si à notre niveau nous ne pouvons pas changer la face du monde, en mettant bout à bout des bonnes volontés, nous pourrons construire un monde meilleur.

Tous les sapeurs-pompiers et les membres de l'Amicale vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année et une merveilleuse année 2026 !

Lieutenant SITZ Francis

Commandant l'Unité Opérationnelle
de HOMMERT HARREBERG

Président de l'Amicale des sapeurs-pompiers
de Hommert





Six ans après son dernier passage, l'association Mission & Jeunesse, basée à La Petite Pierre, a de nouveau planté ses tentes à proximité du foyer communal, pour le plus grand bonheur des enfants.

Du 6 au 19 juillet 2025, dix-neuf jeunes campeurs ont vécu deux semaines de vacances inoubliables sous toile de tentes, rythmées par des activités variées et enrichissantes. Au programme : grands jeux en plein air, journées à thème, baignades rafraîchissantes à la piscine, découverte du fascinant Plan incliné de Saint-Louis-Arzviller, une journée pleine de sensations fortes au parc Walygator Grand Est, et encore bien d'autres activités.

Un grand merci à la commune pour son accueil chaleureux. Grâce à cette hospitalité, ces jeunes ont pu créer des souvenirs mémorables et vivre une expérience riche en émotions et en découvertes.



Classe 1960

La classe 1960 de Hommert-Harreberg fête ses 65 ans !

Ce qui n'a pu se faire en 2020, à cause d'un invité indésirable -le covid- s'est réalisé le 9 novembre dernier. En effet, à l'initiative de Josiane et Sébi, 14 disciples se sont retrouvés autour d'une belle et bonne table, chez Didier, hôte et jubilaire pour la circonstance. De nombreux souvenirs ont été évoqués... tout particulièrement notre passage chez la «léhrarine» en primaire... Ils n'attendront plus si longtemps pour se retrouver, rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine.



La Récré'Active est une association qui accueille chaleureusement tous ceux qui souhaitent y adhérer, qu'ils résident à Hommert, Harreberg ou ailleurs. L'adhésion est rendue accessible grâce à une cotisation annuelle modique de 20 € en 2025.

Cette cotisation inclut la participation à l'ensemble des activités proposées deux fois par mois, l'accès aux ateliers de bricolage, les sorties conviviales telles que le barbecue et le repas de Noël. De plus, chaque membre bénéficie d'un accès illimité à une bibliothèque riche de plusieurs centaines de titres, offrant ainsi de nombreuses possibilités de lecture.

Les effectifs de l'association sont stables et comptent aujourd'hui une quaran-

taine de membres. Parmi eux, près de la moitié participe régulièrement aux « jeux des jeux », des rendez-vous bimensuels durant lesquels les participants partagent des moments de convivialité autour de jeux de société et de goûters, qui constituent de véritables temps forts pour l'association.

Créé au début de l'année 2024 à l'initiative de la présidente Brigitte Schreiner et de Karine Jaeger, le département

« bricolage et décoration » a permis aux membres passionnés de démontrer leur talent créatif. Les décorations réalisées à l'occasion de la Toussaint ont connu un franc succès, avec plus de 80 arrangements confectionnés par les susnommées, témoignant de leur engagement et de leur savoir-faire.

Le comité de l'association s'attache à réfléchir à de nouvelles activités afin de continuer à enrichir la vie associative et de susciter l'enthousiasme de tous les membres.

Si vous aimez jouer au tarot, à la belote, au rummy, au scrabble ou à d'autres jeux de société, n'hésitez pas à rejoindre la Récré'Active à l'occasion de la nouvelle année. Nous vous souhaitons d'ores et déjà bonheur, prospérité et santé pour l'année à venir.



Barbecue du 25 juin 2025

CALENDRIER des RÉUNIONS 2026

Salle de la Mairie de 13H45 à 18H.

La bibliothèque est ouverte lors de la première après-midi d'activité de 13H45 à 14H15.

JANVIER	8	Après-midi ludique Bibliothèque	22	Après-midi ludique	8 18h	Assemblée Générale
FEVRIER	5	Après-midi ludique Bibliothèque	19	Après-midi ludique		
MARS	5	Après-midi ludique Bibliothèque	19	Après-midi ludique		
AVRIL	1	Après-midi ludique Bibliothèque	16	Après-midi ludique	30	Après-midi ludique
MAI	7	Après-midi ludique Bibliothèque	21	Après-midi ludique		
JUIN	4	Après-midi ludique Bibliothèque	18	Après-midi ludique Réunion comité	25	BARBECUE Foyer Communal
JUILLET - AOUT : TREVE ESTIVALE / MARCHE GOURMANDE le 2.08.2025						
SEPTEMBRE	3	Après-midi ludique Bibliothèque	17	Après-midi ludique		
OCTOBRE	1	Après-midi ludique Bibliothèque	15	Après-midi ludique	29	Après-midi ludique
NOVEMBRE	12	Après-midi ludique Bibliothèque	26	Après-midi ludique Réunion comité		
DECEMBRE	10	Après-midi ludique Bibliothèque	17	REPAS de NOËL		

Pour tout renseignement s'adresser à :

M^{me} BRIGITTE SCHREINER, 06 70 70 56 67 ; mail : jmshommert@orange.fr
ou lors des après-midi ludiques, salle de réunion de la mairie de Hommert.



Les 90 ans de Jean-Pierre Berlocher fêtés à la Récré'Active



Réalisation de l'atelier déco de Pâques

LA CAPOEIRA EST UNE PRATIQUE COMPLÈTE ET UNIQUE, À LA CROISÉE DU SPORT, DE LA MUSIQUE ET DE LA CULTURE BRÉSILIENNE.



L'association K-poeira fait vibrer Hommert chaque mardi soir au rythme du berimbau et de l'énergie de la capoeira !

Les cours ont lieu à la salle des fêtes : **de 18h à 19h pour les enfants**, puis **de 19h à 20h30 pour les adolescents et adultes**.

La capoeira est une pratique complète et unique, à la croisée du sport, de la musique et de la culture brésilienne. On y découvre à la fois un art martial, des mouvements acrobatiques, des chants, des instruments, et même quelques mots de portugais !

L'année 2025 a été riche pour K-poeira : une vingtaine d'adhérents ont eu la chance de voyager au Brésil, berceau de la capoeira. **En novembre, notre festival annuel à Dabo** a permis aux élèves de passer leurs grades dans une ambiance conviviale et motivante. Nous avons également coorganisé une fête brésilienne avec l'association des parents d'élèves de Hommert et Harreberg — un bel échange culturel et un franc succès pour le village !

Et ce n'est pas fini : **la prochaine fête brésilienne aura lieu le 11 avril 2026** — un rendez-vous à ne pas manquer !

Les cours sont **ouverts à tous les niveaux**, et il est possible de venir faire **un cours d'essai gratuit** à tout moment de l'année. Alors, que vous soyez curieux, sportif ou simplement attiré par la musique et la culture brésilienne, venez essayer la capoeira avec **K-poeira** !

Pour tous contacts :
07 83 19 87 73
senzala.alsace@gmail.com ;
www.k-poeira.com

Au plaisir de nous retrouver pour une nouvelle année riche en Capoeira !

Eduardo Marques-Carneiro



Les donateurs étaient bien entourés lors de la célébration du 60^e anniversaire de la section : la présidente d'arrondissement Marie Ange MICHEL, le président cantonal Dominique MAMEAUX, Florence ALVAREZ et Philippe MICHEL représentaient les 2 communes, le député Fabien DI FILIPPO, le père Christophe WEINACKER. Francine KRUMMENACKER, membre fondatrice de la section, a été mise à l'honneur ainsi que Pierre-Paul BURCKEL et Brigitte SCHREINER (également présidente de la Récré'Active) pour l'engagement qui fut le leur, au profit du don du sang.

Quelle époque !

A lors que notre section organise annuellement 4 collectes de sang, l'Etablissement Français du Sang de Strasbourg n'a pas été en capacité d'assurer les 2 dernières collectes, en raison d'« une absence inopinée du personnel médical ».

Cette situation inédite nous invite à réfléchir, en partenariat avec le centre de transfusion, à une organisation différente. C'est une affaire à suivre ...

C'est dans le cadre de l'Assemblée Générale du mois d'Octobre, que furent fêtées les 60 années de la création de la section des donateurs de sang de Hommert et de Harreberg.

Un regard dans le rétroviseur, pour se souvenir de celles et ceux qui nous ont précé-

dés au sein de cette association, s'est imposé à nous. Mais fi de la nostalgie, après 6 décennies d'existence, le but que nous poursuivons est toujours d'actualité.

Il consiste à assurer à la France, son autosuffisance en globules rouges et en plaquettes. (Ce n'est pas le cas pour le plasma).

Les produits sanguins doivent permettre de traiter les hémorragies lors d'accidents, interventions chirurgicales, accouchements compliqués, traitements contre le cancer, maladie du sang etc. ...et ne peuvent être fabriqués en laboratoire.

Notre système de collecte repose sur 4 piliers : anonymat, volontariat, gratuité et bénévolat.

Nous invitons le plus grand nombre à

rejoindre nos collectes. De 18 à 70 ans, nous sommes tous concernés.

Malgré les aléas, les frustrations générées auprès des donateurs par les annulations, restons plus que jamais mobilisés et déterminés.

Bonne année 2026.

D'bludspende

Jean-Luc HINERSCHIED
Président de l'amicale

Retrouvez-nous :

Facebook DSB HOMMERT - HARREBERG

Le site de la commune de HOMMERT.fr, rubrique «associations».

Des diplômes ont été attribués en reconnaissance de leur fidélité :

Emma ALVAREZ, David ESCHENBRENNER, Eric ESCHENBRENNER, Frank JOUVE, Sylvie MEYER, Dominique REISER, Anne Marie SCHMITT, Jonathan SCHIBY, Valérie SCHIBY, Christian WOOK, Jérôme ZILLER, Virginie ZILLER
OR pour 60 dons à Maria HINERSCHIED, OR pour 100 dons à Denis SUSS;
OR avec palme pour 150 dons à Jean-Luc HINERSCHIED.



Le mot du curé



Chers habitants de Hommert et de Harreberg, je voudrais d'abord vous partager ma joie d'être votre curé. Depuis mon arrivé, j'ai eu l'occasion de grimper la montagne et je dois vous partager ma joie de découvrir la qualité de votre vie fraternelle. Je crois qu'il fait bon vivre à Hommert et Harreberg.

Nous avons vécu un moment particulièrement fort : celui de la messe de la Toussaint et la bénédiction des tombes au cimetière. Vous êtes venus très nombreux, souvent en famille vous recueillir et prier pour tous vos défunts. Votre présence témoigne pour moi, un prêtre de l'église catholique, de votre foi et de votre espérance. Et ce témoignage me bouleverse. Merci ! En effet, je crois, comme vous, que le Christ Jésus en ressuscitant d'entre les morts comme le premier d'une multitude ouvre les portes du Ciel à tous. Oui, nos défunts vivent dans l'éternité et le lieu de Dieu. Réconfortons-nous les uns les autres, forts de notre belle espérance.

Je continue de venir à votre rencontre afin de vous écouter et d'être un serviteur de la Parole de Dieu. N'hésitez pas à me faire signe et à me partager la beauté de

vos vies afin que je puisse toujours mieux vous aider à vous rapprocher de Dieu.

Il y a quelques jours, j'ai rencontré le pape Léon XIV ; je vous partage son enseignement sur la fraternité, entendu lors de la rencontre.

Je continue de prier pour vous et je vous béni.

Père Christophe +



Robert Francis Prevost, né le 14 septembre 1955 à Chicago, prélat catholique américain naturalisé péruvien, élu pape le 8 mai 2025 sous le nom de **Léon XIV**. En qualité d'évêque de Rome, il est le 267^e pape de l'Église catholique ainsi que le chef d'État du Vatican.

Catéchèse du pape Léon sur la Fraternité

Frères et sœurs, la foi dans la mort et la résurrection du Christ et la spiritualité pascale vécue suscite l'espérance dans la vie et encourage à investir dans le bien. Cela nous aide particulièrement à aimer et à nourrir la fraternité, l'un des plus grands défis pour l'humanité contemporaine. Sans relations, nous ne pouvons ni survivre ni grandir ni apprendre. En nous repliant sur nous-mêmes, nous courons le risque d'être malades de solitude, et même d'un narcissisme qui se soucie des autres seulement par intérêt. Aujourd'hui la fraternité n'est ni acquise ni immédiate à cause des nombreux conflits, des guerres, des tensions sociales et des sentiments de haine. Le mot "frère" vient d'une racine très ancienne qui signifie prendre soin, se soucier, soutenir. Il est urgent aujourd'hui de méditer de nouveau la salutation que saint François d'Assise adressait à tout le monde sans distinction : omnes fratres, tous frères. Ce "tous" exprime une caractéristique essentielle du christianisme. La fraternité se fonde sur le commandement de Jésus. Les disciples du Christ deviennent pleinement frères lorsqu'ils le reconnaissent comme le Ressuscité, reçoivent le don de l'Esprit et deviennent des témoins. Les frères et sœurs se soutiennent mutuellement dans les épreuves et ne tournent pas le dos à ceux qui sont dans le besoin.



**Chanter, chanter pour être ensemble
Chanter pour faire toujours mieux
Chanter pour faire rayonner la Foi, l'Amour !**

Nous continuons sur ce beau chemin en accueillant Bianca et Sylvie, deux nouvelles voix, que je remercie chaleureusement. La musique, le chant sont peut-être notre dernier langage commun pour adoucir les mœurs et rapprocher les cœurs. Merci à toutes les choristes et à Dominique notre organiste.

Madeleine REIBEL
La Présidente

PRÉSERVER LE PATRIMOINE

2025 a été marqué par le mouvement.

Janvier : nous avons eu la visite de notre évêque Mgr BALLOT au sein de l'archiprêtre.

Février : changement de présidence et de trésorier au sein de notre conseil de fabrique.

Avril : notre traditionnel repas paroissial avec un bon pot-au-feu.

Juillet : départ de notre curé Stéphane BRUCKER.

Septembre : accueil de notre nouveau curé Christophe WEINACKER.

Octobre : organisation d'un apéritif convivial à l'église.

Nous tenions à remercier encore une fois Jeanne BERLOCHER et Pierre-Paul BURCKEL pour leurs années d'investissement au sein de nos paroisses.

L'année se termine et bientôt nous vous remettrons les enveloppes. Nous vous remercions d'avance pour vos dons.

2026 sera marquée par des travaux nécessaires afin de maintenir nos édifices. (Mise en conformité du système électrique, zinguerie, ravalement de la façade...)

Bonne année 2026 !

Ghislaine FISCHER





Les anciens à l'honneur

À l'entrée de l'automne, le 12 octobre précisément, la municipalité a convié comme chaque année les aînés du village à partager un moment convivial. Anciens et plus jeunes – les employés communaux étant également invités – se sont retrouvés autour d'un déjeuner de fête préparé cette année par le traiteur Black Pudding d'Abreschviller.

Au cours du repas, Monsieur le Maire a pris la parole pour dresser le bilan de l'année écoulée et présenter les perspectives pour l'avenir. Les aînés ont aussi eu la primeur d'une annonce importante : sa décision de ne pas se représenter aux prochaines élections.

Il a ensuite mis à l'honneur les doyens présents dans la salle, Madame Simone Soulier et Monsieur Jean-Pierre Berlocher, qui ont chacun reçu un beau panier garni.

L'après-midi s'est déroulée, comme chaque année, beaucoup trop vite. Chacun a pu savourer pleinement ce moment privilégié, l'occasion de partager un bon repas et de belles conversations avec voisins et amis.

Honneurs aux doyens du village : M. Jean-Pierre Berlocher et Mme Simone Soulier.

Calendrier des manifestations 2025

6 février	Collecte de sang à Hommert
13 février	Réunion prépa. Marche Gourmande par LCH (Loisirs, Culture, Hommert)
11 avril	Soirée brésilienne par la Capoeira et l'APAEEIHH
3 mai	Repas paroissial par le Conseil de Fabrique
5,6,7 juin	80 ans du Football Club de Hommert
12 juin	Collecte de sang à Harreberg
19 juin	Kermesse de l'école
20 juin	Journée citoyenne, nettoyage du village par les bénévoles
25 juin	Récré'active barbecue d'été
28 juin	Marche populaire à Harreberg
11 juillet	Fête nationale par l'Amicale des Pompiers
2 août	22 ^e MARCHÉ GOURMANDE
30 août	Fête de l'été à Harreberg
4 sept.	Collecte de sang à Harreberg
25 sept.	Assemblée Générale LCH (Loisirs, Culture, Hommert (Marche gourmande))
18 oct.	Repas des Aînés à Hommert
25 oct.	Vente de Bredele par les Donneurs de sang
8 nov.	Repas des Anciens à Harreberg
11 nov.	Armistice à Harreberg, vente des calendriers par les Pompiers
21 nov.	Soirée Beaujolais nouveau par le FC Hommert
4 déc.	Collecte de sang à Hommert
	Fête de la Sainte Barbe, à fixer selon date de la Messe
18 déc.	Fête de l'école. Spectacle des enfants pour Saint Nicolas.

